

SECRETARIAT D'ETAT  
A L'AGRICULTURE

H. E. R.

Section Spéciale d'Etudes  
de Pédologie et d'Hydrologie

# CLASSIFICATION DES SOLS GYPSEUX

Par P. ROEDERER et M. SOURDAT, Pédologues (ORSTOM)

Juin 1962

(E-S 42)

CLASSIFICATION DES SOLS GYPSEUX

Par

P. ROEDERER et M. SOURDAT - Pédologues -

REFERENCES : ES 33 - ES 29 - 178.

La classification des "sols gypseux" présentée par la S.S.E.P.H. en 1960-1961 satisfait mal les principes généraux de la classification et se révèle insuffisante pour caractériser et classer tous les types de "sols gypseux" observés en Tunisie.

En Tunisie, du gypse issu des formations géologiques secondaires et tertiaires imprègne un très grand nombre de roches-mères et de matériaux originel : c'est pourquoi on appelle "sols gypseux" des sols qui contiennent du gypse sans préjuger des particularités quantitatives ou qualitatives de ce gypse et de son influence sur la genèse et le morphologie du profil.

En climat aride et dans certaines conditions, le gypse intervient comme facteur primordial de la pédogénèse et le profil évolue de façon caractéristique.

Dans d'autres conditions, le sol évolue sous l'influence d'autres facteurs : le gypse est présent, parfois en grandes quantités, mais ne détermine pas l'évolution.

La classification provisoire que nous avons proposée afin de résoudre des problèmes immédiats entretenait des confusions entre ces différents sols, confusions que nous voudrions éliminer.

- = : § : = -

Nous proposons de distinguer sous le nom de "sols gypseux climatiques" au niveau de la sous-classe (classe des sols calcimorphes) les sols dus à l'action conjuguée du climat aride et d'une roche mère gypseuse; le terme normal de cette évolution étant une croûte de surface surmontant un profil dans lequel le taux de gypse augmente assez régulièrement depuis la roche-mère jusqu'à la croûte.

Un terme moyen de l'évolution est l'encroûtement.

.../...

Croûte et encroûtement peuvent être tronqués par érosion : on observe alors, généralement sous des alluvions, un profil à taux de gypse, élevé, ce taux présentant une variation significative dans les limites de ce profil.

Outre le taux, l'aspect des cristaux, leur taille et leur répartition varient dans le profil de façon significative.

Sur le terrain même, il serait malaisé de distinguer un sol à profil évolué tronqué défini plus haut d'un sol dont l'évolution encore peu marquée a été interrompue. Un tel sol sera classé comme "sol peu évolué - climatique - subdésertique - gypseux". Nous le définissons comme "un sol dans lequel ni le taux ni l'aspect du gypse ne présentent de variations importantes et pour lequel le contexte morphologique et pédologique exclut l'hypothèse d'une troncature".

- = : § : = -

Les sols dans lesquels le gypse est présent sans influencer directement la pédogénèse pourraient être définis comme "sols gypseux non climatiques" mais pratiquement ils seront tous ventilés dans les autres classes. Il convient cependant de situer le niveau où intervient le caractère gypseux dans ces déterminations. C'est ce qui est proposé dans le projet ci-joint.

CLASSES	SOUS-CLASSES	GROUPE	SOUS-GROUPE ET SERIES
I - Sols minéraux bruts	Non climatique	S. brut d'apport	Dunes gypseuses
II - Rankers et sols peu évolués A.C.	Rankers et sols peu évolués climatiques	S. subdésertiques	Calcaires salés } pour mémoire gypseux
III - Sols calcimorphes	Calcaires et humifères	S. bruns calcaires	à nodules et amas gypseux
	Gypseux et climatiques	S. à croûte et encroûtement	typiques tronqués
IV - Sols steppiques	Steppiques	à hivers chaud	S. bruns siérozems } à amas et nodules gypseux
VIII - Sols salés	Sols à profil A.C	S. salins	} gypseux (sebkhas et chotts)
	Sols à profil A (B) C ou BAC	S. à alcali	
IX - Sols hydromorphes	Minéraux	à gley de profondeur	gypseux (Oasis)
	à horizon durci	gypseux	} à croûte ou encroûtement à amas et nodules